

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

Matière : Finances  
locales

Sous matière : Décisions  
budgétaires

**OBJET :**  
**ADMISSIONS EN**  
**NON VALEUR –**  
**BUDGET VILLE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 13

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 10.12.2019

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 10.12.2019

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 23 DEC. 2019

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2019-291

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, LINOU Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme BESSET Jacqueline,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,  
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absente : Mme CHOPIN Marie-Christine,

Secrétaire : Mme BARTHES Chantal

M. Le Maire informe l'Assemblée que Mme Le Percepteur, par mail en date du 22 janvier 2019, indique qu'elle n'a pas pu et ne pourra recouvrer les titres de recettes listés sur l'état joints en annexe, en motivant les raisons de ces impossibilités de recouvrement.

M. Le Maire propose donc l'admission en non-valeur de ces titres pour un montant total de 1 745.13 € et l'émission d'un mandat sur les natures 6541 – créances admises en non-valeur ainsi que pour un montant total de 2 886.30 € et l'émission d'un mandat sur les natures 6542 – créances éteintes.

Vu la Commission des Finances en date du 14 décembre 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**ACCEPTE** les admissions en non-valeur présentées par M. Le Maire à la demande du Percepteur pour un montant total de 4 631.43 € dans les conditions décrites ci-dessus.

**PRECISE** que les crédits sont ouverts dans le budget primitif 2019.

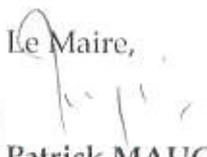
*ADOPTE A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 16 décembre 2019.



Le Maire,

  
**Patrick MAUGARD**